

Le Petit Briacin

ÉDITO

Chers Briacins,

Les élections municipales du 26 Mars 2023 ont donné à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire un mandat clair pour les trois prochaines années.

La participation à ce scrutin, traditionnellement importante à Saint Briac sur Mer mais incertaine du fait des circonstances, a montré l'intérêt que vous portez tous à l'avenir de notre village.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises au cours de la campagne de nombreux projets d'envergure sont déjà lancés.

Nous emploierons toute notre énergie à les poursuivre et à les faire avancer aussi loin que le permettront ces trois courtes années.

Plusieurs d'entre eux apparaissent prioritaires à mes yeux :

- L'agrandissement ou la reconstruction de la Maison de Santé pour permettre à nos professions médicales et paramédicales de continuer leur travail dans de bonnes conditions et d'offrir à nos concitoyens une offre de soins la plus complète possible.

Nous reviendrons rapidement devant vous pour vous présenter les différents projets et recevoir vos commentaires à leur sujet.

- Le lancement des travaux de restauration de l'église, bien patrimonial dont le clocher datant du 16ème siècle est classé monument historique depuis 1908.

- La construction d'une extension de la cantine scolaire et de l'accueil de loisir.

Ceci nous permettra de répondre au mieux aux besoins de nos deux écoles, de favoriser les échanges entre les enfants des Cap Horniers et de Sainte Anne mais aussi

d'offrir à nos jeunes un cadre de vie apaisant au cours de repas partagés et lors de leur temps libre.

Enfin un espace plus confortable et plus agréable sera dédié à la Banque alimentaire.

Ce projet sera mené en concertation la plus complète avec les parents d'élèves, les enseignants et le personnel périscolaire. Une équipe de plusieurs conseillers municipaux menée par la conseillère déléguée aux affaires scolaires a déjà été constituée pour répondre au mieux aux attentes de chacun.

- L'amélioration de l'hébergement et de la prise en compte des besoins de nos aînés que ce soit au sein de l'EHPAD ou du foyer logement mais également à leur domicile grâce à l'action du CCAS.

- La rénovation de la salle omnisports en ayant toujours en ligne de mire sa reconstruction voire même sa transformation en salle polyvalente en l'associant à la nouvelle salle des fêtes.

Ce dernier projet, vu son coût, ne pourra être mené au cours de ce mandat mais une réflexion doit d'ores et déjà être entamée et les travaux indispensables à court terme pour sécuriser la pratique sportive doivent être intégrés dans cette approche à long terme.

Enfin notre action doit se faire au quotidien, au plus près des besoins et des demandes des habitants.

Pour cela nous allons mettre en place des réunions de quartiers auxquelles participeront régulièrement les élus, favoriser l'action et la réflexion des commissions extra municipales dont vous trouverez la liste dans ce numéro du petit briacin et auxquelles nous vous incitons à vous inscrire si vous le souhaitez.

Notre but est d'offrir aux Briacins un cadre de vie agréable et dynamique tout au long de l'année.

Il nous restera à préparer la saison estivale qui approche et dont la réussite, comme chacun le sait, est si importante pour les commerçants et les restaurateurs. Bien sûr tout ce travail ne pourra se faire qu'en maîtrisant le budget communal et en tenant compte de la situation financière qui, même si elle est saine, reste fragile compte tenu de l'inflation et des incertitudes des participations de l'État, de la région et du département. Notre souhait premier est et restera de maintenir les taux d'imposition qui sont de notre responsabilité le plus près possible de leur niveau actuel.

Comme vous le voyez la tâche est grande mais exaltante.

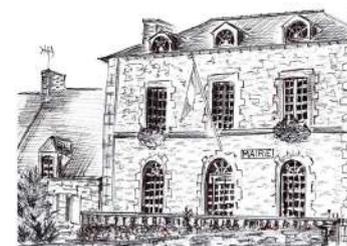
Nous avons le devoir de la réussir et d'être au rendez-vous de vos attentes.

Sachez que je mettrai, avec l'aide de tous les membres du conseil municipal, toute mon énergie à l'accomplir.

Nous avons besoin de vous tous.

D'avance je vous remercie pour l'aide que vous nous apporterez.

Bien chaleureusement
Philippe FOURNEYRON



Saint Briac
sur-mer

Mairie de Saint Briac :

Place Tony Vaccaro, 35800 Saint Briac-sur-Mer
Tél. 02 99 88 32 34 - Fax 02 99 88 39 35
mairie@saintbriac.fr - www.saintbriac.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30-12h15/15h-17h15 et
tous les samedis de 10h à 12h de juin à septembre.



SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

SOMMAIRE

- 2-3 • **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**
- 3-4 • **PARTICIPATION CITOYENNE**
- 5 • **CONSEIL MUNICIPAL**
- 5-8 • **CONSEIL MUNICIPAL**
- 8 • **EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ**
- 9 • **MER ET LITTORAL**
- 9 • **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
- 10-11 • **VIE ÉCONOMIQUE**
- 12-13 • **PAGE CENTRALE DES ANIMATIONS**
- 14 • **CONTACTS DES SERVICES MUNICIPAUX**
- 15 • **ORGANIGRAMME DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL**
- 16-19 • **ÉCOLES ET JEUNESSE**
- 20-21 • **MEDIATHEQUE**
- 22-25 • **ART ET CULTURE**
- 26-27 • **SPORT, LOISIRS & ANIMATIONS**
- 28 • **LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE**

INFORMATIONS
ADMINISTRATIVES

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023



Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr. Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, d'une part pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et d'autre part pour remplir leurs obligations en cas de travaux. En effet, GMBI sert principalement à établir les impositions de la fiscalité directe locale : taxe d'habitation sur

les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, mais aussi les taxes d'urbanisme en cas de travaux.

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin espace sécurisé : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété. Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1er juillet 2023. Cette démarche simple vous permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous donnez en location, vous devez indiquer sur GMBI qui sont vos locataires et depuis quand ils occupent votre logement. De cette façon, la taxation est adressée à la bonne personne.

Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaire indivis ;
- usufruitiers ;
- sociétés civiles immobilières (SCI).

Cette obligation concerne même les propriétaires qui ont donné leur bien en gérance dans une agence ou un syndic.

Que faire lors de travaux ? Si vous êtes propriétaire et que vous réalisez des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre logement, vous devez déclarer l'achèvement des travaux sous 90 jours pour éviter une pénalité. Depuis le 1er janvier, le suivi des travaux est réalisé automatiquement par un échange informatisé entre les services locaux de l'urbanisme et les services fiscaux. Les propriétaires sont automatiquement contactés à la date prévue pour l'achèvement des travaux. Cette démarche automatisée évite les oublis et les majorations pour déclaration tardive.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1er juillet 2023. Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers »

PARTICIPATION
CITOYENNE

Les élus à la rencontre des habitants

Les élus Briacins vous proposent deux premières réunions de quartier autour d'un verre afin d'entretenir des échanges direct avec les habitants :

- ces réunions de quartier auront pour but de communiquer sur les projets de la commune : expliquer et détailler les actions de la municipalité en cours et à venir.
- Entendre et apporter des réponses aux problématiques locales : les sujets de préoccupations liées à la vie du quartier seront abordés, que ce soit pour des projets structurants ou des soucis du quotidien.
- Donner la parole aux habitants et créer du lien avec les élus.

- Le 30 mai à 18h00

Le Grand Vaupiard - Galerie des petits carreaux

-Le 4 juin à 18h00

Le Châtelet (Au dessus du parking du pont de lancieux)



Commissions municipales

Des commissions « extra-municipales » sont mises en place pour gérer les affaires de la ville au plus près des habitants. Si vous souhaitez en faire partie, faites simplement votre demande auprès de votre maire à l'adresse suivante: mairie@saintbriac.fr en indiquant nom, prénom, choix de la commission ouvertes aux citoyens :

- habitant(e) la commune (à partir de 16 ans avec autorisation parentale)
- adhérent(e) à une association briacine
- salarié(e) ou entrepreneur(e) sur la commune

Fonctionnement : les réunions ont lieu 3 fois par an minimum. Elles sont présidées de droit par le Maire, Monsieur Fourneyron et pilotées par les vice-présidents. Elles sont composées des élus de la commission municipale et de membres citoyens. Ces commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel mais elles émettent des propositions ou des avis qui sont examinés en bureau (Maire et adjoints, délégués et techniciens mairie) puis en conseil municipal.

Petite Enfance - Enfance – Jeunesse	Sujets abordés : Poursuite du projet d'extension du restaurant scolaire et de création de salles pour l'ALSH. Soutien à la petite enfance. Être à l'écoute des besoins des deux écoles et des familles. Valoriser un accueil de qualité, des activités variées, des animations, des séjours pour les enfants dans le cadre du temps périscolaire et extrascolaires. Impliquer les jeunes.
Finances – Projets	Sujets abordés : Les orientations budgétaires ; la fiscalité locale ; les taxes locales et redevances ; les enveloppes projets ; le budget participatif.
Travaux - aménagement du territoire – Urbanisme	Sujets abordés : Information sur les projets et travaux en cours. Recueil des suggestions et échanges sur les améliorations à apporter dans le domaine de la voirie, aménagement du territoire. Suivi et adaptation du PLU par rapport aux nouveaux textes en conformité avec le SCOT, information sur dossiers en cours.
Economie - Tourisme – Commerces	Sujets abordés : Comment améliorer l'offre de proximité. Accompagner les entrepreneurs, qu'ils soient commerçants, artisans ou indépendants. Les besoins en logements des saisonniers, les marchés/commerces ambulants...
Environnement - Energies renouvelables – Mobilité	Sujets abordés : enjeux relatifs à l'environnement (préservation littoral, qualité des eaux...), la mobilité et les infrastructures adaptées (déplacements doux, racks à vélos, pistes cyclables...). La destruction des espèces invasives ; les règles sur les énergies solaires et projets...
Culture - Patrimoine - Communication-Associations	Sujets abordés : choix des expositions halles/Presbytère et autres expositions de l'été ; projets culturels ; Les outils de communication de la commune (petit briacin, terre d'artiste, site internet...); développement de la médiathèque (choix livres, animations...); fédérer le bénévolat ; mutualisation et besoins des associations ; subventions associatives ; organisation du forum des associations ...
Action sociale - Liens intergénérationnels	Sujets abordés : Le CCAS : Le Service d'aide à domicile (Le SAD) ; la banque alimentaire et le portage de repas à domicile ; orientations budgétaires du CCAS - Le développement de l'aide aux personnes isolées : - La résidence de la Sagesse : Optimiser l'organisation interne de la Sagesse ; soutenir l'association des amis de la résidence de la Sagesse.
Animations	Sujets abordés : présentation du calendrier annuel des festivités ; discussion autour d'un Saint Briac animé à l'année et propositions de nouvelles animations ;

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 31 mars 2023

ÉLECTION DU MAIRE

M.Philippe Fourneyron a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Création de cinq postes d'adjoints au Maire.

ÉLECTION DES ADJOINTS

Delphine SCHIMPF – Action sociale – Ccas, Ehpad
Bernard LALOUX – Finances (CCCE)
Mélanie BILLOT-TOULLIC – Culture – Patrimoine – AssociationS - Communication (CCCE)
Christophe RICOUR – Travaux (CCCE)
Ginette JÉGU – Urbanisme

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR LA DURÉE DU MANDAT

Le Maire peut, par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- De prendre toute décision concernant

la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et pour un maximum de 150 000 € HT;

- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

- De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme

- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;

- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal ;

- De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

- De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2

du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé de 100 000 € par le conseil municipal ;

- D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme ;

- D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 à L. 240-3 du code de l'urbanisme ;

- De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.

- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre. Les délégations consenties en application du 3° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

BAIL COMMERCIAL MAISON DE LA PRESSE

Le Conseil Municipal décide de donner à bail à titre commercial, conformément aux articles L 145-1 et suivants du Code de commerce, au profit de POP UP PRESSE, le bien situé 5 rue de la mairie, pour une durée de 9 années entières et consécutives, pour l'exploitation d'un commerce de maison de la presse, librairie, papeterie, cadeaux, articles de plage...

- Sous conditions de la fourniture des pièces administratives manquantes (garantie à première demande, dépôt de garantie...) et moyennant :

1/ Le versement d'une indemnité dépréciative de 30.000,00 € à titre de pas de porte, payable en six versements respectivement de 5 000€ chacun, le premier à la prise d'effet du bail, puis le reste, chaque année, à la date anniversaire du bail ;

2/ Un loyer annuel variable fixé conventionnellement à 4 % du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par le Preneur dans les lieux, sans pouvoir être inférieur à un loyer minimum garanti (LMG), fixé à la somme annuelle de 8 400€;

Le loyer variable et le LMG sera à majorer des éventuelles charges ; Le loyer ne pourra pas dépasser le montant annuel de 14 400 €. Cette somme sera à majorer des éventuelles charges ; Le LMG, outre les charges, taxes et prestations, sera payable mensuellement et d'avance, le 1er de chaque mois, en

douze termes égaux de 700,00 € chacun ;

Le LMG sera de plein droit indexé, chaque année, à la date anniversaire du bail, sans formalité préalable, en fonction de l'évolution de l'indice trimestriel des loyers commerciaux (ILC) publié par l'INSEE et modifié automatiquement en conséquence en plus ou en moins, et pour la première fois le jour du premier anniversaire du bail ;

3/ Le versement d'un dépôt de garantie de 1.400,00 €, correspondant à deux termes de loyers.

TAUX COMMUNAUX 2023

Taxe	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'habitation	9.18 %	9.18 %
Foncier bâti	32.16 %	32.16 %
Foncier non bâti	26.07 %	26 07 %

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Associations de Saint-Briac	Subvention 2023
Associations anciens combattants	
ACPG - CATM - TOE	200
UNC	250
Autres associations briacines	
ACCA (chasse)	1 000
St Briac en Musique	4 000
Culture/Animation	
"histoire et patrimoine du pays de Dinard"	293
Association Musiques Rive Gauche	4 000
Comité St Simon	7 000
Ecole de musique (Les notes d'Emeraude) provision *	Provision 6000 € Versement par cours et par enfants*
Festivart	3 000
Montreurs d'ombres	1 600
Sport	
PCEF (foot intercommunal)	2 881
PCEF (contribution animateur sportif)	2 800
Gym Briacine	400
Pass-jeunes **	Provision 3 500
TOTAUX	36 924

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DES INSTANCES

CCAS Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal, au maximum 8 membres élus en son sein par le Conseil Municipal et 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal mais parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.	- Delphine Schimpff - Didier Graser - Emmanuelle Hublot - Delphine Jorel - Bernard Laloux - Mélanie Billot - Toullic
SIA Syndicat d'Assainissement Saint-Briac/Saint-Lunaire	3 titulaires - Christophe Ricour - Ginette Jégu - Didier Graser 2 suppléants - Emmanuel Houdeau - Bernard Laloux
SDE 35 Le SDE 35 a la responsabilité de la distribution d'électricité dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Il assure la mission de contrôle de la bonne exécution du service public.	- Natalie Doat-Charpentier
SIERG Syndicat intercommunal des eaux de la rive gauche (gestion eau potable)	2 titulaires - Christophe Ricour - Emmanuel Houdeau 2 suppléants - Bernard Laloux - Jean-Christophe Péan
SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS	-Philippe Ploujoux
Le syndicat a pour objet de faciliter la gestion équilibrée de la ressource en eau, et notamment, la prévention des inondations, la préservation et la gestion des zones humides et des milieux aquatiques ainsi que la préservation de la ressource en eau potable du bassin versant Rance-Frémur-Baie de Beausais.	

FIXATION DES INDEMNITÉS D'ÉLUS

Identité des bénéficiaires	Taux maximum autorisé	Indemnités avril 2023		
		Taux retenu	Brut	Net
Philippe Fourneyron	77,40%	51,60%	2 077,17 €	1 645,12 €
Delphine Schimpff	29,70%	22,35%	899,70 €	778,24 €
Bernard Laloux	29,70%	22,35%	899,70 €	778,24 €
Mélanie Billot Toullic	29,70%	22,35%	899,70 €	778,24 €
Christophe Ricour	29,70%	22,35%	899,70 €	778,24 €
Ginette Jégu	29,70%	22,35%	899,70 €	778,24 €
Philippe Ploujoux		13,66%	549,48 €	475,64 €
Isabelle Le Ferrec		13,66%	549,48 €	475,64 €
Jean-Christophe Péan		13,66%	549,48 €	475,64 €
Natalie Doat Charpentier		13,66%	549,48 €	475,64 €
Total	225,90%	217,99%	8 773,61 €	7 438,88 €

CŒUR EMERAUDE (Comité Opérationnel des Elus et des Usagers de la Rance et de la côte d'Emeraude) La mission générale de l'association est de conduire le projet de Parc naturel régional Rance Côte d'Emeraude. L'association accompagne également les collectivités dans leurs projets de protection / valorisation des patrimoines et de développement durable (inventaires, urbanisme, Natura 2000, études d'impacts, sentiers.)	- Valéry Lamour - Isabelle Le Ferrec
CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA CANTINE Le conseil d'exploitation de la cantine est chargé du suivi du restaurant scolaire de la commune. Il est constitué d'élus du Conseil Municipal et de représentants des parents d'élèves des écoles de la commune.	- Isabelle Le Ferrec - Sarah Gerbout - Delphine Jorel - Emmanuelle Hublot
OGEC Organismes de gestion de l'Enseignement catholique de l'école Sainte Anne	François-Régis Sirjacq
COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) Association qui propose une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales de leurs personnels, agents de la Fonction Publique Territoriale et salariés d'établissements publics.	Isabelle Le Ferrec
ENTENTE LANCIEUX Cette commission a pour but de proposer des mutualisations, des projets communs entre les deux communes (gestion port : matériel municipal ; prêts des salles, séjour enfants, etc)	- Philippe Ploujoux - Mélanie Billot Toullic - Bruno Voyer
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES Cette commission est chargée de l'attribution des marchés publics passés sous forme formalisée	3 titulaires - Christophe Ricour - Bernard Laloux - Bruno Voyer 3 suppléants - Delphine Schimpff - Ginette Jégu - Mélanie Billot Toullic

On rappelle que les indemnités versées aux élus couvrent notamment les frais engagés par ceux-ci dans le cadre de leurs fonctions (Les frais de transport et déplacements, par exemple, ne sont pas remboursés). Le calcul de l'enveloppe globale de ces indemnités est fixé par la loi. Le total des indemnités calculées a été volontairement limité à 96% du maximum autorisé.

Le tableau présenté ci-dessus résulte de trois idées directrices :

- Le maire a limité son indemnité à celle versée au précédent maire.

- Les adjoints perçoivent chacun une indemnité égale. Son montant a été volontairement limité pour permettre le versement d'une indemnité aux conseillers municipaux délégués.

- Les quatre conseillers municipaux délégués perçoivent chacun une indemnité égale.

On observe qu'à nombre de conseillers et délégués équivalents, l'enveloppe globale de ces indemnités varie de 15% par rapport à celle déterminée par la municipalité précédente : Il y a en effet quatre conseillers délégués au lieu de trois. On fait également observer qu'après neutralisation de l'inflation, les indemnités ci-dessus sont similaires à celles versées dans les mandats antérieurs.

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

LE 26 MARS, LES BRIACINS ONT ÉLU UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Nous en prenons acte et nous remercions sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leurs voix. Deux élus de notre liste siègent désormais au conseil municipal. Notre positionnement sera constructif et positif, tant que les orientations et décisions iront dans le sens du projet que nous proposons.

Ainsi, lors du premier conseil municipal du 31 mars, nous avons voté pour le maintien des taux d'imposition communaux, ce que nous défendions dans notre projet. Nous resterons cependant vigilants, sur ce sujet, pour 2024 et 2025.

A l'inverse, lors de ce conseil municipal d'installation, nous avons voté contre la forte augmentation des indemnités des élus. Ainsi, pour 5 adjoints et 4 délégués, la majorité a voté des indemnités correspondant à 105 000 euros sur une année pleine. Or, depuis 2014, ces indemnités s'élevaient à 78 000 euros annuels. Il s'agissait de la première décision de la nouvelle municipalité qui représente une hausse des indemnités de + 35%.

Sur 3 ans, cette augmentation représentera un surcoût de 81 000 euros en cette période d'inflation. Quelles dépenses municipales vont en pâtir (Écoles, Social, Travaux?). Et où était l'urgence de cette première décision? Le Maire (dont l'indemnité

reste inchangée) a justifié cette hausse par le fait que des adjoints et délégués étaient actifs professionnellement et qu'il fallait donc compenser leur éventuelle perte de salaire, compte tenu de leur investissement à la mairie. Faut-il préciser que les 2/3 des adjoints-délégués concernés sont à la retraite?

De même, les subventions aux associations ont été votées le 31 mars à hauteur de 36 000 euros alors que les crédits ouverts votés le 6 mars dernier étaient seulement de 32 000 euros.

Ces nouvelles dépenses engagées dans la précipitation ne pouvaient normalement pas l'être, car le budget correspondant voté par le Conseil Municipal du 6 mars dernier, ne prévoit pas de crédits ouverts à cette hauteur.

Il aurait donc été nécessaire de procéder d'abord à une Décision Modificative du Budget 2023 avant d'engager ces nouvelles dépenses, qui ne laissent pas forcément présager du meilleur.

Les briacins apprécieront. Par ailleurs, nous déplorons, dès ce premier conseil municipal pourtant important, un fort absentéisme d'élus de la majorité.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition.

Bruno VOYER - Delphine JOREL

Elus UNIS POUR SAINT BRIAC unispoursaintbriac@yahoo.com

MER ET LITTORAL

Plage accessible aux chiens



Suite à de nombreuses demandes de pouvoir emmener son chien à la plage même entre le 15 juin et le 15 septembre (période de fermeture de l'ensemble des plages de la commune aux animaux), un test va être réalisé dès cet été 2023 sur une plage peu fréquentée : la crique du terre pelé (plage entre celle du Port Hue et du Port aux Chevaux).

A titre expérimental, celle-ci sera autorisée aux chiens, tout au long de l'année. Pour permettre une meilleure responsabilisation des usagers, un distributeur de sacs à crottes sera installé à l'entrée de la crique. En fin de saison, un bilan sera réalisé pour décider si l'expérience peut être reconduite. L'ensemble des autres plages sont interdites aux animaux du 15 juin au 15 septembre

Les cabines du Béchet

En 2014, les 122 cabines du Béchet de Saint-Briac ont été métamorphosées

par Christophe Cuzin, artiste peintre, à partir des variations infinies de bleu offertes par le ciel et la mer de Saint-Briac. Cette palette de bleus est devenue partie prenante du paysage briacain. Les portes avaient été repeintes une fois en 2017. En ce printemps 2023, elles seront rafraîchies en peinture pour passer un été haut en couleurs, en attendant une rénovation totale qui sera effectuée courant début 2024 (porte bois, encadrement, serrure pour certaines portes et peintures dans les nuances de bleu).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Concours de photos et d'illustrations

À partir du 21 mars et jusqu'au 21 mai 2023, l'Atlas de biodiversité de la Communauté de communes Côte d'Émeraude lance son deuxième concours de photos et d'illustrations. Cette année la thématique abordée est « ces sympathiques prédateurs ». Par définition il s'agit d'une espèce animale ou végétale

qui en capture une autre pour s'en nourrir ou pour alimenter sa progéniture. Voir toutes les modalités du concours sur : www.cote-emeraude.fr/concours-d-illustrations

Gestion des déchets

Pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude, les collectes des ordures ménagères et des cartons sont assurées les jours fériés du 1er avril au 31 août 2023. Les tournées ne sont pas décalées, la collecte est réalisée aux jours habituels.

La déchèterie est fermée les jours fériés.

VIE ÉCONOMIQUE

Massages bien-être à domicile



Esthéticienne diplômée, indépendante, Marie-Aude intervient dans les spas hôteliers de la Côte d'Emeraude depuis 2019.

Installée depuis plus de 10 ans sur Saint Briac, Marie-Aude souhaite aujourd'hui développer son activité sur la commune en proposant des massages à domicile. De par sa riche expérience, elle sait adapter ses prestations selon les besoins et attentes du client et propose donc le massage sur mesure... (relaxant, décontractant, ayurvédique...).

Afin d'apporter une touche supplémentaire à ses massages, elle est aussi amenée à pratiquer lors de ses soins, le magnétisme, qui permettra de soulager les douleurs et tensions physiques ...

Le magnétisme est aussi proposé en séance de 45 mn environ, afin d'agir sur les problèmes de sommeil, fatigue intense, stress, anxiété...

Sur rendez vous, du lundi au samedi inclus :

-massage 1 h **70€**

-massage 1 h30 **95€**

-séance magnétisme 45 mn **40€**

■ contact :
06.86.89.82.57
maryaude2010@gmail.com

Massages et cours de Yoga à domicile



Marine Rousselot, installée depuis 2019 à Saint-Briac, a créé son entreprise Ancrage en tant que masseuse bien-être et professeur de Hatha Yoga.

Elle se déplace avec tout le matériel nécessaire à votre domicile, vous n'avez qu'à vous laisser guider et profiter de ce moment que vous vous offrez.

Formée aux massages californien, suédois, aux pierres chaudes, ou encore massage du ventre ayurvédique, Marine saura adapter le massage à vos envies et besoins du moment.

Concernant le Yoga, ses cours sont adaptés à tous niveaux de pratique et

condition physique. Elle propose également des cours de Yoga pour les enfants !

Possibilité de prendre rendez-vous 7/7

Tarifs :

Massage 30 minutes : **40€** / 1h : **70€** / 1h30 : **90€**

Cours de Yoga particuliers 1h : **60€** jusqu'à 3 personnes (au-delà **20€** par personne supplémentaire)

Cours de Yoga enfants 45 min : **45€** jusqu'à 3 enfants (au-delà **15€** par enfant supplémentaire)

■ Contact :
06.79.84.93.50
ancrageyoga@outlook.fr
Instagram : ancrage_by_marine

Ferme Maraîchère et Florale à Saint-Briac !



Julien et Laëtitia produisent des légumes, fleurs coupées et herbes aromatiques de saison. Les ventes à la ferme ont lieu les mardis et vendredis de 16h à 19h au lieu-dit «Les Landes» à Saint-Briac (accès par la route des Rochettes). Vous pouvez désormais commander en ligne sur leur site www.fermelespoucesverts.fr et choisir le retrait de

commande «drive» en indiquant le lieu, le jour et l'horaire qui vous convient le mieux parmi les possibilités proposées. Vous trouverez également sur leur site les informations concernant leur présence sur les marchés en fonction des saisons.

■ contact : 06.61.73.12.07
www.fermelespoucesverts.fr
Instagram : _lespoucesverts
Facebook : lespoucesverts35

La nouvelle baguette Gourmande



Depuis le mois d'Avril, la Houle Gourmande vous propose une toute nouvelle baguette tradition ; la « Gourmande ». Une baguette unique fabriquée avec passion et respect de nos valeurs par notre équipe à partir de blé breton de la Meunerie Guénégo au Moulin de Cadillac.

Craquez pour cette nouvelle baguette 100% bretonne qui accompagnera parfaitement vos petits-déjeuners et repas !

■ HOULE GOURMANDE
2 Boulevard de la Houle
Tous les jours sauf le lundi de 7h à 19h
02.99.73.23.85

«Back to Basics », la carte éphémère du Printemps du Bar du Nessay

Le Bar du Nessay vous propose ce printemps une nouvelle carte éphémère de cocktails rafraîchissante qui joue le retour aux sources. Comme son nom l'indique, les classiques des cocktails ont été revisités par notre Cheffe Barmaid et sa talentueuse équipe pour vous proposer des recettes uniques de Mojito, Bloody Mary, Caïpirinha ou encore d'Expresso Martini.

Venez tester ces nouveaux délicieux cocktails le temps d'un apéritif sur notre terrasse devant la mer !

■ LE BAR DU NESSAY
Château du Nessay
Tous les jours de 12h à 22h
02.99.21.02.10

La nouvelle carte du San Sebastian

Le bar à tapas le San Sebastian a revisité sa carte pour la saison estivale 2023 avec de délicieuses nouveautés faites maison ; Pintxos, Patatas gravas, empanadas ou encore un fondant au chocolat à se damner... il y en a pour tous les goûts. Attablés au bar, en salle ou sur la terrasse, accompagnés d'un verre de sangria maison ou d'un Gin tonic, vous passerez forcément une belle soirée chaleureuse et festive. Le tout dans une ambiance qui vous fera voyager dans le Pays Basque et la péninsule ibérique, et

qui peut finir par une soirée endiablée autour d'une partie de fléchettes !



■ LE SAN SEBASTIAN
10 boulevard de la houle
Tous les jours de 18h à 00h30
02 99 88 00 38

Fête des mères

Le 4 juin, les mamans seront à l'honneur. Pour célébrer leur fête, l'Union Commerciale et Artisanale (UCASB) récompensera les fidèles clientes des commerces briacins.



Saint Briac sur-mer

ça bouge à la Houle

Fête de la MUSIQUE

8ème Edition

U.C.A.S.B. Cabat plaisir Saint-Briac FOLK ET ARTISANALE

LE 17 JUIN
De 18h à minuit

Fanfare Breizh'ile Musique
Pao-Bran
Les Flonflons d'Helmut
La Bateria Bloco Loco

@ Illustration - Fronteau Aurore

Restaurations et buvette sur place. Concerts gratuits. Informations en mairie : 02.99.88.39.34 ou animation@saintbriac.fr

Rendez
vous
à Saint
Briac

Du 18 au 21 mai 2023

Salon du dessin contemporain
et de l'édition d'artiste - 7ème édition

Entrée libre 11h-19h

Entrée libre, tous les jours de 11h à 19h, du jeudi au dimanche. Les expositions sont à découvrir au Presbytère, aux Halles, à la Vigie, aux galeries Des petits carreaux (le Grand Vaupiard) et La Boucherie. Pour sa deuxième édition, ce Salon du dessin et de l'édition d'artistes accueille trois nouvelles galeries : les galeries Antoine Dupin (Cancale), Drama (Rennes) et le 116art (Villefranche sur Saône), ainsi que la maison d'édition Anaïck Moriceau (Saint-Brieuc) et les associations d'artistes Atelier Marcellin (Lorient), La Tannerie (Bégard) et Finis Terrae (Ouessant). Les galeries historiques Françoise Paviot (Paris) et Oniris (Rennes) sont présentes ainsi que le FRAC Bretagne (« Prix Choc » de Gilles Mahé, au troisième étage du Presbytère). Nous avons également le plaisir d'accueillir la Librairie Curieuse et la Maison des Artistes en exil à Saint-Briac. Découvrez l'ensemble des participants sur notre site www.festivartsaintbriac.fr. Cette année divers événements viendront animer le Rendez Vous tout au long des quatre jours de l'Ascension.

Le programme des événements :

Judi 18 mai

De 16h à 20h - Esplanade de la Vigie : Arts, fruits secs et linge, performance d'Anaïs Touchot

De 19h à 20h30 - Dans le village : Déambulation avec la fanfare Gloups

Vendredi 19 mai

19h - La Houle - Librairie Curieuse : Aénor Mauny, danse contemporaine, Erell Hemmer, artiste photographe

Samedi 20 mai

19h - Jardin du Presbytère : Jean-Brice Godet, clarinettiste et Mohammed Al Amra-oui, poète À la suite, tirage de la Tombola de l'art (dotée par Le Château du Nessay, Phytomer, Castelbrac, les golfs de Saint-Briac et de Lancieux, Les épices Roellinger, Cléo by Marie...) Evénements Hors les murs

Samedi 20 mai

11h - Baie de Beaussais-sur-Mer : Découverte de l'œuvre Relier : À l'abri dans la marée de Nancy Lamontagne 14h30 à 18h - Saint-Jacut-de-la-Mer : Portes ouvertes dans les ateliers de Rika Tanaka et Nancy Lamontagne APM-Résidences d'artistes 15h à 18h - Lancieux - La Ferme du Golf: Exposition monographique de Pascal Jounier Trémelo

Judi 18 mai

Vernissage à partir de 19h après la fermeture des expositions Gallettes saucisses et buvette sur place.

■ Informations :

Christine Benadretti 06.13.20.61.90
Mathilde Guyon 06.24.31.00.04
www.festivartsaintbriac.fr

CONTACTS DES SERVICES MUNICIPAUX

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 15h à 17h15.

ACCUEIL

Tél. : 02.99.88.32.34

Fax : 02.99.88.39.35

Courriel : mairie@saintbriac.fr

SERVICE COMPTABILITÉ

Tél. : 02.99.88.39.30

Courriel : compta@saintbriac.fr

SERVICE COMMUNICATION, CULTURE ET ASSOCIATIONS

Tél. : 02.99.88.39.34

Courriel : animation@saintbriac.fr

SERVICE URBANISME

Tél : 02.99.88.92.92

Courriel : urbanisme@saintbriac.fr

SERVICES TECHNIQUES

Courriel : st@saintbriac.fr

Centre Technique Municipal

Z.A la Ville au Coq

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 06.08.60.81.44

Courriel : police@saintbriac.fr

PORT DE PLAISANCE

Tél. : 06.08.47.68.82

Courriel : port@saintbriac.fr

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 02.99.88.07.06

Courriel : mediatheque@saintbriac.fr

Site web : <https://mediatheques.cote-eme-raude.fr/>

CCAS

Tél. : 02.99.88.39.42

Courriel : ccas@saintbriac.fr

SIA SAINT LUNAIRE-SAINTE BRIAC – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tél. : 02.99.88.99.40

Courriel : sia@saintbriac.fr

SPANC – ASSAINISSEMENT AUTONOME NON COLLECTIF

Tél. : 02.99.88.39.33

Courriel : a.roux@cote-emeraude.fr

Saint Briac
sur-mer

LES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le maire

Philippe Fournayron
phfournayron@gmail.com



Delphine Schimpff
Adjointe à l'action sociale, CCAS, EHPAD
delphineschimpff2@gmail.com



Bernard Laloux
Adjoint aux finances (CCCE)
b-laloux@orange.fr



Mélanie Billot-Toullic
Adjointe à la culture, patrimoine, association, communication (CCCE)
melanie.toullic@hotmail.com



Christophe Ricour
Adjoint aux travaux (CCCE)
christophe.ricour@free.fr



Ginette Jégu
Adjointe à l'urbanisme
ginette.jegu@gmail.com



Philippe Ploujoux
Conseiller délégué à la mer, littoral, sport et environnement
ph.ploujoux@gmail.com



Isabelle Le Ferrec
Conseillère déléguée à la petite enfance, écoles, périscolaire, jeunesse
ileferrecsaintbriac@gmail.com



Jean-Christophe Péan
Conseiller délégué aux animations, vie municipale
Jcpean68@gmail.com



Natalie Doat Charpentier
Conseillère déléguée aux commerces, économie, artisanat, tourisme
nataliedoat@hotmail.com



François-Régis Sirjacq
Conseiller municipal
fr.sirjacq@gmail.com



Valéry Lamoure
Conseiller municipal
lamoure.andco@wanadoo.fr



Emmanuel Houdeau
Conseiller municipal
emmanuel.houdeau@orange.fr



Emilie Leveque
Conseillère municipale
emilie_leveque35@yahoo.fr



Sarah Gerbout
Conseillère municipale
s.monteignies@hotmail.fr



Emmanuelle Ollivier Hublot
Conseillère municipale
emmanuelle.ollivier1@gmail.com



Didier Graser
Conseiller municipal
didier.graser@wanadoo.fr



Bruno Voyer
Conseiller municipal
bruno.voyer@saintbriac.fr



Delphine Jorel
Conseillère municipale
delphine.jorel@gmail.com

ÉCOLES ET JEUNESSE

École les Cap Horniers

Dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire !



Les vacances de printemps se terminent tranquillement, et il ne reste donc plus qu'une période d'école aux enfants avant les grandes vacances d'été. Les élèves de CM1-CM2 navigueront à nouveau le long de la côte d'Emeraude, grâce à leur stage de voile organisé par le club nautique de Lancieux. Les interventions de l'association Escale Bretagne continueront de sensibiliser les enfants à la nature et à sa protection, autour de thème du potager pour les MS-GS, et de celui de l'eau pour les CP-CE1. Les cycles 3 de leur côté finiront leur étude des différents lieux afin de définir l'emplacement de leur Aire Marine Educative ; cette AME sera gérée de manière participative par les élèves

de l'école pour les années à venir, à travers différentes actions de sensibilisation auprès du grand public. Le but est, pour les élèves, de développer un projet de connaissance et de protection de ce milieu littoral et marin, grâce à l'accompagnement de référent et la mise en place d'actions telles que les conseils de la mer, les sorties de terrain, ou encore les temps d'analyse en classe. Cette année, grâce à ses actions et ses projets, l'école a obtenu le deuxième niveau du label « E3D » ; pour rappel, le label « E3D » valorise les écoles en démarche de développement durable. C'est également dans ce cadre de la protection de l'environnement que les élèves de cycle 2 participeront aux Rencontres du Littoral début mai, grâce à l'intervention de Fanny Pernoud. Autre projet : les élèves de MS et GS vont avoir le plaisir de prendre le train afin de se rendre à Rennes le temps d'une journée ! Lors de cette sortie, ils participeront à une séance au planétarium ainsi qu'à une découverte du musée des Beaux-Arts au travers d'une visite et d'un atelier. Les enfants des classes maternelles auront le plaisir de retrouver Doé pour un spectacle intitulé « Les Jardins Secrets ». Les dernières séances de musique en élémentaire vont permettre aux enfants de préparer la représentation de la chorale de circonscription. Les élèves et leur intervenant Marc Botrel, réunis sur scène avec plusieurs écoles de Saint

Malo, vous donnent rendez-vous le lundi 28 juin vers 18h au théâtre de Saint Malo ! La fête de l'école organisée par l'Association des Parents d'Élèves aura lieu le samedi 1er juillet, avec un spectacle présenté par les élèves et leurs enseignantes vers 17h30. Toute l'équipe pédagogique, scolaire et périscolaire, continue de travailler sur le climat scolaire au sein de l'école. L'idée est de permettre aux enfants de s'épanouir dans des relations plus sereines de partage et d'ouverture aux autres. Si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'école, les projets en cours, les possibilités d'interventions ou autre, n'hésitez pas à contacter la directrice.



■ Madame Fauvette au 02.99.88.34.82
ecole.0351677h@ac-rennes.fr.

École Sainte-Anne

Les mois de mai et juin sont déjà là et les élèves de Sainte-Anne continuent de découvrir Saint-Briac.



Saint-Briac sportif

En mai et juin, Julien de Oliveira, entraîneur à l'étoile Dinard Basket, retrouvera les élèves, pour leur plus grande joie. Il encadrera les classes de la Moyenne Section au CM2 pour une découverte ou un perfectionnement de leur pratique du basket. En juin, les CE2-CM1-CM2 ont rendez-vous à l'École de Voile Briacine pour pratiquer l'optimist ou le catamaran : trois journées complètes avec pique-nique à la plage du Perron et aux Ebihens. Les élèves de la Toute Petite Section au CE1 emprunteront, eux, les routes de campagne direction Les Ecuries de

Saint-Lunaire pour 5 séances de découverte du poney et de l'univers équestre : quelques exercices dans le manège et des balades à dos de poney dans la campagne avoisinante.

Saint-Briac culturel

Les élèves de Sainte-Anne, continueront à découvrir Saint-Briac et son histoire. Cécile et Emilie d'Escalé Bretagne, après avoir fait découvrir l'histoire du dernier saunier de Saint-Briac, Alexis Martin, aux élèves des classes de GS au CM2, partiront arpenter, avec eux, les bords du Frémur. Objectif : mieux comprendre l'activité des salines au 17 et 18ème siècle à Saint-Briac ! Un dernier rendez-vous sera pris à la Ville Etoire pour que, cette fois, les écoliers appréhendent le sel dans le milieu naturel par l'observation du paysage et de ses éléments.

Les élèves de toutes les classes ont monté un projet autour d'un fait historique briacine: le naufrage du Victor. Ce navire malouin, avec à son bord 140 hommes d'équipage, a fait naufrage après avoir heurté un rocher au Vieux Banc en 1645. Les CE2-CM1-CM2, ont écrit l'histoire de la dernière traversée du Victor : « Le naufrage du Victor ». Avec l'aide de Fabienne Weisse, Intervenante Musique des Notes d'Emeraude, les élèves des 3 classes mettent ce récit en musique et en danse. Les élèves de CP-CE1 et de maternelles préparent les décors pour la représentation du spectacle le 30 juin 2023.

Silence, ça pousse !

Après avoir été chouchoutées et surveillées, les fraises sont mûres... et déjà dégustées. Les plants de tomates grandissent, les fèves, les laitues sortent de terre. Les radis sont grignotés sur place. Bref l'activité potagère bat son plein au moment des récréations : petits et grands arrachent les mauvaises herbes et arrosent avec beaucoup d'entrain et de plaisir !

Fête de l'école

Nous serons heureux de vous accueillir pour la fête de l'école le 30 juin 2023. Au programme : 9h00 : messe à l'église de Saint-Briac avec le père Hubert ; 16h30 : Kermesse sur la cour ; 18h30 : spectacle musical des élèves « Le naufrage du Victor » à la salle de la Vigie.



■ Pour toute demande de renseignements, contactez le chef d'établissement : Emmauelle Gauden, 07.68.32.02.43, eco35.ste-anne.st-briac-sur-mer@e-c.bzh
www.stbriac-ecolesainteanne.org.

CAP A L'OUEST

Le Programme des mercredis après-midi pour cette période

Les enfants inscrits le mercredi mettront leurs baskets pour faire une promenade à la pointe de La Varde et faire des jeux au parc du Nicet à Rothéneuf, iront faire des jeux dans le parc de La Briantais et observer le joli paysage, iront grimper aux arbres au parc aventure à Beaussais-Sur-Mer qui vient d'ouvrir pour notre plus grand plaisir, prendront leur pelle et leur seau pour un concours de châteaux de sable à la salinette, seront les « petits ambassadeurs du tri » car ils iront nettoyer la plage de la salinette, et enfin pour se reposer ils écouteront des histoires racontées par Mathilde et Agnès...



Nathalie et Mathilde ont organisé un après-midi jeux le mercredi 15 mars. Grand succès pour nos joueurs qui ont découvert d'autres jeux de société. Les petits joueurs en redemandent.

TAP (Temps d'activités périscolaires)

Pour les temps activités périscolaires les animateurs proposeront aux enfants des activités manuelles (création de fleurs en papier pour l'arrivée du printemps et de l'été entre autres) et des activités physiques telles que : organisation de jeux collectifs pour les maternelles, une promenade à vélo pour les élémentaires ainsi que du Free run avec une intervenante Julie, de l'initiation au football avec deux éducateurs du club PCEF...



Séjour été 8-12 ans

1er séjour : « Tous en selle » : Du 10 au 12 juillet séjour sous tentes dans un camping à Pleslin Trigavou. « L'aire du verger ». Nous partirons du COSEC de Dinard à Vélo. Groupe de 24 enfants de 8 à 12 ans.

L'objectif du séjour est de permettre à l'enfant d'être autonome. Nous irons faire nos courses, cuisiner, Tous les déplacements se feront à vélo...

Mini séjour printemps et été	
Par enfant hors commune	100,00 €
Par enfant Briacin - famille Qf > à 1200	50,00 €
Par enfant Briacin - famille QF entre 500 et 1200	40,00 €
Par enfant Briacin - famille QF < à 500	30,00 €



12-16 ans : « Allons vers les sommets en escaladant »

Séjour à la montagne.



Du 15 au 22 juillet 2023. Séjour pour un groupe de 20 enfants à Val-cenis. Au programme : Via-ferrata, promenade VTT, Escalade sur Rochers naturels, jeux d'eau dans une piscine. L'objectif de ce séjour sera de permettre à l'enfant de découvrir des activités qu'il ne connaît pas et de découvrir la montagne en été.

Tarif	
Par enfant hors commune	700 €
Par enfant QF au dessus de 1200	450 €
Par enfant QF entre 500 et 1200	400 €
Par enfant QF inférieure à 500	350 €

■ Inscription et renseignements : enfance@saintbriac.fr
06 69 08 41 65

PROGRAMME DES ACTIVITES DU MERCREDI APRES MIDI

MAI-JUIN 2023

ANIMATEURS

Matthieu
Morgane
Nathalie

3 MAI

Départ du Cap à l'ouest à 13h30
Nous allons grimper aux arbres au parc aventure à Beaussais Sur Mer
Retour 17h00
(25 enfants)

10 MAI

Street art pour les grands et jardinages pour les plus petits

17 MAI

La bibliothèque vient à nous pour nous raconter des histoires avec Mathilde et Agnès De 13H30 à 14H00
Jardinage pour les maternelles
Visite de la Ferme Maraîchère de Lancieux pour les plus grands à vélo

24 MAI

Départ à 13H15
Promenade à la pointe de La Varde et jeux au parc du Nicet
Retour 17H00
(25 enfants)

31 MAI

Promenade dans Saint-Briac

7 JUIN

Nous sommes les ambassadeurs du tri
Nettoyage de la salinette

14 JUIN

Concours du château de sable à la Salinette

21 JUIN

FETE DE LA MUSIQUE
JEUX MUSICAUX

28 JUIN

Départ à 13h15
Sortie avec Pique-Nique au parc de La Briantais
Retour pour 17h00
(25 enfants)

5 JUILLET

JEUX LIBRES

TOUS LES JOURS 16H00 - 18H30
GOÛTER + JEUX LIBRE

MEDIATHEQUE

LES ÉVÉNEMENTS

CLUB DE LECTURE

BOOK CLUB

Prochain Rendez-vous Mercredi 10 MAI

Le second mercredi de chaque mois, à partir de 18h, venez passer un moment convivial pour échanger et partager vos coups de cœur littéraires.

Un rendez-vous mensuel ouvert à tous, sur inscription
Renseignements auprès de la Médiathèque :
mediatheque@saintbiac.fr ou 02.99.88.07.06

La Médiathèque a ouvert un Club de Lecture !

Le second mercredi de chaque mois, à partir de 18h, venez passer un moment convivial pour échanger et partager vos coups de cœurs littéraires.

Un rendez-vous mensuel ouvert à tous, sur inscription.

Prochain rendez-vous le 10 mai 2023.

■ Renseignements auprès de la médiathèque 02.99.88.07.06

Remise des prix du concours de nouvelles

concours de nouvelles

La mairie et la médiathèque de Saint-Biac sur Mer organisent leur premier concours de Nouvelles !

Sur le thème de la nature : biodiversité et environnement.

Le concours est ouvert à tous :
Trois catégories :
• Moins de 12 ans
• Jeunes (13-18 ans)
• Adultes
La date limite d'envoi est fixée au 4 avril 2023 inclus.

Récompenses :
• Publication des nouvelles lauréates dans un fascicule et sur le site internet de la Mairie.
• Bons d'achats valables dans une des librairies de la commune.

Délibération du jury : entre le 4 avril 2023 et le 22 juin 2023.
Remise des prix : vendredi 23 juin 2023 à 18h à la Médiathèque.

Réglement disponible en mairie, à la médiathèque et sur le site internet de la commune (saintbiac.fr).
Pour plus d'informations contactez le 02.99.88.07.06

Le 23 juin à 18h00, à la médiathèque

■ Renseignements auprès de la médiathèque 02.99.88.07.06

Spectacle familial

L'épopée du lion par le Théâtre de Pan

Le 24 juin à 16h30

Fresque poétique avec violon.

«Un lion avait pris un enfant dans sa gueule...»

Dans son recueil «L'art d'être grand-père», Victor Hugo insère un drôle d'objet poétique : une épopée.

Derrière l'apparente simplicité d'un conte destiné à ses petits-enfants,

l'auteur laisse briller sa plume riche de l'expérience de toute une vie.

Le Théâtre de Pan se passionne pour cette fresque poétique et met ses pas dans ceux du Grand Homme (et du grand-père) pour faire entendre cette pépite littéraire avec la même volonté de la rendre accessible à un large public grâce à une mise-en-scène subtile où l'éclat du texte est accompagné des variations musicales du violon.

L'ÉPOPÉE DU LION
DE VICTOR HUGO

SPECTACLE
Jardin du Presbytère

LE 24 JUN 2023
16h30

GRATUIT

THÉÂTRE DE PAN

Spectacle gratuit - renseignements auprès de la médiathèque 02.99.88.07.06 ou mediatheque@saintbiac.fr

Durée du spectacle : 1 heure

Les bébés lecteurs

Le mardi 27 juin 2023

Bébés lecteurs, de 0 à 3 ans

Deux séances 9h45 et 10h30

■ Renseignements et inscription auprès de la médiathèque 02.99.88.07.06

BÉBÉS LECTEURS
De 0 à 3 ans

SUR INSCRIPTION

Mardi 27 mars 2023 à la médiathèque

Deux séances : 9h45 et 10h30

Animation gratuite - inscription auprès de la médiathèque 02.99.88.07.06 ou mediatheque@saintbiac.fr

LES CRITIQUES LITTÉRAIRES

La série BLACKWATER de Michael Mc Dowell, édition Monsieur Toussaint Louverture, 6 tomes

Aussi chouette à l'extérieur qu'à l'intérieur :

Élinor apparaît mystérieusement alors qu'une crue ravage la petite ville de Perdido dans le Sud de l'Alabama.

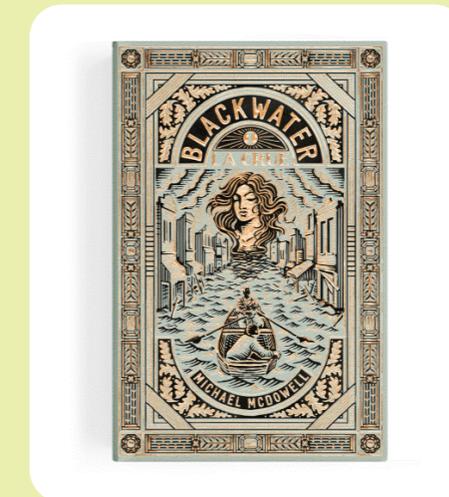
Elle trouve sa place dans la riche famille Caskey, menée de main de fer par Marie-Love qui n'apprécie pas cette nouvelle venue. Mais Elinor semble avoir un lien particulier avec la rivière Blackwater qui longe la ville...

Originellement parue en 1983 aux États-Unis, cette saga en six tomes,

mâtinée de fantastique a connu un immense succès et fait aujourd'hui l'objet d'une traduction inédite chez Toussaint Louverture, avec une superbe édition aux couvertures embossées.

Femmes puissantes, jeux de pouvoirs, violence de la nature, ce que le roman américain sait le mieux faire : raconter des histoires !

Vous ne les lâchez pas avant de les avoir tous lus.



Les enfants endormis, d'Anthony Passeron, Éditions Globe

C'est l'histoire terrible du sida, au début des années 80.

Ça se passe au cœur de la France, en province, dans une famille installée, sans rien de particulier.

C'est l'histoire d'un tabou familial, et d'une lutte de pionniers.

Anthony Passeron nous raconte avec

une grande finesse ce qui se cachait derrière les non-dits de son enfance : l'histoire de son oncle, atteint par la maladie et les ravages que celle-ci provoqua au cœur de la famille. Il y mêle parallèlement le récit, captivant, de la recherche médicale sur le sujet.

Malgré le sujet délicat, il ne faut pas passer à côté de ce livre, dont les personnages nous suivent longtemps.

Un premier roman marquant, percutant, à travers lequel on assiste à la naissance d'un écrivain prometteur.

Prix Wepler – Fondation la Poste
Prix Première Plume, Furet du Nord/Decitre
Prix Summer
Prix des bibliothèques de la ville de Paris

Les Enfants endormis

Anthony Passeron

roman

ART ET CULTURE

L'Algue d'Or : au public de s'exprimer



La sélection pour le Prix 2023



Pour aider le Jury, envoyez vos « coups de cœur » à lalquedor@live.fr jusqu'au 19 mai

Le jury a présenté sa liste des douze romans en compétition pour le Prix 2023. Le public est invité à décerner des coups de cœur aux titres (un ou plusieurs) qui lui ont particulièrement plu en s'adressant à L'Algue d'Or par e-mail jusqu'au 19 mai. En lice : « Au vent mauvais » de Kaouther Adimi, Algérie ; « Consolée » de Umubyeyi Mairesse, Rwanda ; « L'ancien calendrier d'un amour » d'Andrei Makine de l'Académie française, Russie/France ; « Le feu du milieu » de Touhfat Mouhtare, Comores ; « L'inventeur » de Miguel Bonnefoy, Venezuela ; « Les corps solides » de Joseph Incardona Suisse/Italie ; « Les Tourmentés » de

Lucas Belvaux, Belgique ; « Noyade » de Céline Spierer, Suisse ; « Saara » de Beyrouk, Mauritanie ; « Sa préférée » de Sarah Jollien-Fardel, Suisse ; « Tenir sa langue » de Polina Panassenko, Russie et « Tu seras mon père » de Metin Arditi, Turquie. Les commentaires de L'Algue d'Or sont disponibles sur demande à la même adresse.

■ Contact : lalquedor@live.fr

Pierres d'Emeraude propose une journée-découverte



Pour sa dernière visite patrimoniale de la saison, l'association organise, le jeudi 25 mai, une journée complète sous la conduite de Christiane Paurd avec la découverte de l'église de Plénée-Jugon, le matin à 10h00, suivie d'un déjeuner rapide, selon au choix différentes formules, puis le groupe se rendra à la fameuse église abbatiale de Boquen (photo). Il sera nécessaire de s'inscrire pour les réservations sauf pique-nique tiré du sac. Il sera aussi possible de ne faire que l'une des deux visites ou les

deux sans la pause déjeuner. Dans ce cas, le rendez-vous à Boquen sera à 14 h 30. Visites gratuites pour les adhérents. Tarif exceptionnel de 10 €, égal à 50 % de la cotisation, pour les autres participants, donnant droit aux deux visites ou seulement à celle de son choix.

■ Contacts : pierres-d-emerade@orange.fr et 06.08.22.42.28

Conférence et images : la grande verrière de la cathédrale de Dol



Christiane Paurd présentera le dimanche 11 juin à 17h00, au premier étage du Presbytère, une lecture détaillée de la grande verrière de la Cathédrale de Dol, qui date du 13e siècle et a vécu une aventure incroyable. La projection des photographies artistiques de Patrick Tournadre illustrera le propos. Entrée libre et gratuite.

■ Contacts : 06.08.22.42.28 pierres.demerade@orange.fr

Théâtres en vert

La troupe adulte de Saint Briac présente sa nouvelle création «la mallette» le 13

mai 2023 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Briac

Une troupe largement renouvelée, un texte totalement loufoque, une énergie forte, une mise en scène nerveuse de Laëtitia Hamon, devraient assurer un spectacle burlesque propre à ravir les spectateurs. Entrée du spectacle 5 € pour les adultes et 1 € pour les enfants.



■ Contact : 06.66.79.95.77

Les expositions estivales commencent aux Halles !

Du 1er au 7 juin



L'année 2015 a été le commencement. Jean-Marie Brault reproduit d'après

copies, puis se met à peindre à travers le paysage. Parmi ses inspirations, les impressionnistes : Claude Monet, Vincent Van Gogh, Berthe Morisot.

Du 8 au 14 juin



Le travail de sculpture de Noëlle Faubry est figuratif, il consiste à essayer de capturer et raconter des instants de vie dans ses dimensions les plus dures comme les plus joyeuses, mais toujours en essayant d'en traduire ce qu'elles contiennent de douceur, de générosité, ou d'espoir.

Du 15 au 21 juin



L'Association Accord Émeraude propose une exposition sur 2 thématiques issues de la vie intérieure : Unité et lâcher prise.

La série « Chant du Soleil » nous relie au sentiment d'Unité.

et La Série « Symphonie au crépuscule », ode au lâcher prise.

Pour Valéry photographeur est une manière de vivre et de regarder le monde sous l'angle de la conscience. La photo est une quête vers l'essentiel, vers la simplicité et la quintessence de ce que nous sommes. C'est une pratique ressource qui développe les qualités du Coeur et qui stimule ma créativité.

Du 22 au 28 juin



L'artiste peintre Aurore Hétier vous invite en voyage, une exposition pour s'évader dans un monde de plumes et de fleurs...une esthétique raffinée pour une ode à la Nature

■ Informations supplémentaires sur les expositions estivales : 02.99.88.39.34 animation@saintbriac.fr

Atelier Just Jaeckin

Anne Jaeckin, artiste sculpteur, vous propose de vous faire partager sa passion.

Elle animera de Juillet à Octobre des stages de modelage dans son atelier au 16, boulevard de la Houle.

Les quatre dates proposées sont :

1/ Juillet : du lundi 17 au vendredi 21

2/ Aout : du lundi 7 au vendredi 11

3/ Septembre: du lundi 11 au vendredi 15

4/ Octobre: du lundi 16 au vendredi 20

Horaires : de 9h à 12h30

Prix d'un stage : 250 euros

Terre et outils fournis

Le nombre de participants étant limité



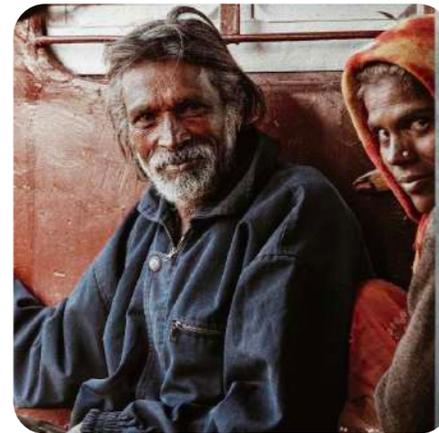
à huit, vous pouvez réserver votre place par mail à l'adresse suivante: justjaeckin@me.com

L'Atelier Just Jaeckin exposera cet été la dernière série de Julia Jaeckin, « INDIA » réalisée lors de son voyage au Rajasthan. Les paysages indiens sont

reconnus à travers des clichés argentine aux couleurs douces et rosées, et un contraste délicat qui adoucit certains regards pris à la volée.

Le vernissage aura lieu le week-end du 14 Juillet, le Jeudi 13.

EXPOSITION « INDIA » par Julia Jaeckin



à l'Atelier Just Jaeckin. 16, Boulevard de la Houle du 13 Juillet au 3 Septembre 2023

■ justjaeckin@me.com
06.34.23.70.04

«Avant première d'anniversaire»

Après les 3 volets «50 ans de peinture Monik Rabasté» exposés en 2021 et 2022 l'artiste prépare la présentation du 4ème volet qui clôturera l'été prochain cette rétrospective.

Dans l'attente de quelques œuvres de collectionneurs, les cimaises du Grand

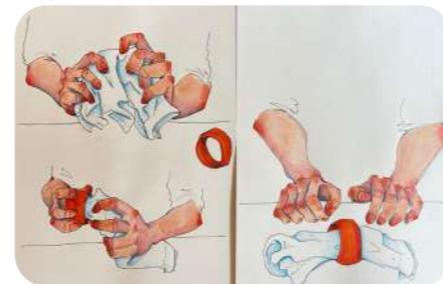
Atelier vont dévoiler dès maintenant une cinquantaine de peintures hautes en couleurs, souvent d'inspiration florale et abondant des thèmes variés.



Ouverture : tous les week-ends et jours fériés de 16h00 à 19h30 entre le 1er Mai et le 25 Juin 2023 ou sur RDV

■ Contact :
06.86.27.21.89 et 06.08.42.79.80
Jardin Atelier 6 chemin TertreVincent
Instagram et FaceBook Jardin Atelier Monik Rabasté

Expositions Galerie la



Boucherie

Exposition « Place aux jeunes » Ascension 2023

Elles sont 3 ! 3 jeunes artistes qui travaillent le dessin.

Issues des ENSAD pour Justine JOLY,

de Beaux Arts de Montpellier pour Cassandre FOURNET et de l'École de Condé pour Pauline BADELON, elles ont en commun de créer, autour du dessin, un univers qui va de la représentation bien réelle de la nature (Cassandre et Justine) à la figure expressionniste (Pauline), reflets de la vie de chacune allant



jusqu'à l'intime.

Exposition dans le cadre de RVASB du 18 au 21 mai

Agnès VANDERMARCO

Installée à Singapour depuis bientôt 2 ans, le travail d'Agnès VANDERMARCO s'est transformé en un jardin de paradis. Oiseaux, plumes, lumière et paysages se mêlent sur la toile. Un voyage dans



la moiteur des tropiques...un voyage en lumière.

Exposition 10 juin au 10 juillet 2023

■ Contact :
Galerie la Boucherie
Ghislaine Eonnet Dupuy
06.74.41.03.63



Visite guidée de Saint-Briac-Sur-Mer

La programmation des visites guidées de Saint-Briac continue pendant les vacances de Pâques et l'Office de Tourisme a le plaisir de vous inviter à découvrir :

•**La Saga des Romanov**, le vendredi 5 mai 2023 à 15h

Après la Révolution Russe de 1917, le Grand Duc Kyrill, frère du Tsar Nicolas II de Russie, sa femme Victoria Melita et leurs enfants fuient le pays. En exil, ils finissent par trouver refuge en France et notamment à Saint-Briac sous les précieux conseils de Marie de Roumanie, sœur de Victoria Melita. Au cours d'une visite historique de Saint-Briac, remémorez-vous cette saga et l'impact de la présence de la famille impériale dans la vie briacine.

Tarifs : 6 € / 4 € / Gratuit - 7 ans
Retrouvez nos idées sorties et plus



encore sur www.dinardemeraude-tourisme.com ou flashez ce QRcode :

Ouverture et horaires

En mai

Du lundi au samedi : 9h30 -12h30 / 14h -18h

Fermeture hebdomadaire le jeudi

Jours fériés : 9h30-13h30

■ 0821 235 500 (0.12 €/mn+prix appel)
info@dinardemeraudetourisme.com

SPORT, LOISIRS & ANIMATIONS

Les Amis de la résidence



La Résidence LA SAGESSE organise la « Journée des familles » journée conviviale qui aura lieu cette année le : Samedi 17 Juin 2023 à la Résidence La Sagesse.

À cette occasion notre association organise une tombola.

La vente des billets nous permet d'améliorer le quotidien des résidents (animation, sorties etc.) Elle commencera mi mai et sur le marché de Saint Briac les vendredi 2 et 9 juin ou à la Sagesse ou auprès des membres du bureau : Mme Petou, Mme Lavril, Mr Valentin.

Afin d'enrichir cette tombola nous sollicitons des lots auprès de tous les commerçants, artisans, entrepreneurs de Saint Briac, et s'ils le veulent les briacins (Nous acceptons les bons d'achats, les bouteilles de vin, les coffrets dégustation etc.).

Nous comptons sur vous tous pour donner du plaisir à tous nos résidents.

■ Contact :
Mme PETOU
Présidente des Amis De La Résidence
06.61.87.49.34
lesamisdelaresidence@free.fr

Le cinéma des Montreurs d'ombres

En mai « Le cinéma Français sous l'occupation » :

- **dimanche 14 mai 2023 à 17h**, Ciné-club à Saint-Briac :
GOUPI MAINS ROUGES de Jacques Becker (1943) : Du rififi en milieu rural ! Dans la ferme des Goupi, une séquestration étrange, le mystère d'un magot, un meurtre même : pour les Goupi, ce n'est pas l'affaire de la police, c'est l'affaire des Goupi.



- **mardi 16 mai 2023 à 20h**, Ciné-débat à Saint-Lunaire :

LE CORBEAU de Henri-Georges Clouzot (1943) : Sur une petite ville française s'abat en quelques jours une pluie de lettres anonymes qui, signées « le Corbeau », accusent tous les notables de la ville d'actes immoraux. Or ces lettres, bien renseignées, s'appuient sur des faits souvent vérifiables. Qui est « le Corbeau » ?



Toutes les projections font l'objet d'une présentation et sont suivies d'un débat entre les participants.

- Les séances du ciné-club de Saint-Briac ont lieu dans la Salle de la Vigie, rue de Pleurtuit, Saint-Briac et sont ouvertes à tous, moyennant, à partir de mars, une adhésion de 20 € à l'association « Montreurs d'ombres ».

- Les séances de Saint-Lunaire ont lieu au cinéma Le Familial, Bd des Cap-Hor-

niers, Saint-Lunaire. Séances payantes (6 € ou 4 € pour les adhérents de l'association « Montreurs d'ombres »).

■ Informations et contacts : montreurs.dombres@gmail.com

Remise en forme printemps-été



La Gym Briacine vous propose une saison de remise en forme dès le printemps et pour l'été à la Salle Omnisports de Saint-Briac

• En mai et juin, 2 cours par semaine le matin, les mardis à 10h30 et vendredis à 9h15 pour un montant forfaitaire de 35 euros

• Puis du 10 juillet au 11 août, 1 cours par semaine le matin, en extérieur (jour à déterminer)

Cours réservé aux adhérents de l'année 2022, pour un supplément de 15 euros sur la cotisation annuelle.

■ Contact : Ariane de Charentenay
06. 24.27.12.16
saintbriacgym@gmail.com

Frémur Pongiste : Inscription printanière



"Ping-pong" ou "tennis de table"? Notre activité vous intéresse?

Venez la découvrir en vous pré-inscrivant dès maintenant pour la saison prochaine!

La démarche :

1/ Vous adhérez pour 10€ au Frémur Pongiste

2/ Vous réglez par anticipation votre cotisation annuelle de 20€ pour la prochaine saison

3/ Vous ne régulariserez qu'en septembre selon que vous souhaitez pratiquer en loisir (+35) ou en compétition (+75)

Accueil aux horaires habituels du Club

■ Contac JN Gilles
06.61.91.40.90
http://fpongitt.free.fr

Fête de l'École des Cap Horniers

Rendez-vous incontournable de fin d'année scolaire pour les enfants, la fête de l'école publique des Cap Horniers

aura lieu dimanche 2 juillet dans la cour de l'école.

Au programme, animations et jeux pour amuser petits et grands, et nous espérons une représentation des enfants sous forme d'un petit spectacle.

Ouverte à tous, cette fête sera l'occasion d'un moment convivial pour réunir petits et grands dans une ambiance festive, on vous y attend nombreux !

■ apcaphorniers@gmail.com



Commémorations du 8 mai et du 18 juin

La population est invitée à se joindre au rassemblement organisé, conjointement, par la mairie et les associations patriotiques des anciens combattants : Le 8 mai : rassemblement au monument aux morts à 11h30

Un vin d'honneur sera ensuite servi, au 1er étage de l'ancien presbytère. Participation des écoliers et de l'école de musique.

Le 18 juin : rassemblement au monument aux morts à 11h30



LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

La présence du nom de Briac en Bretagne

On note le nom de Briac dans plusieurs lieux de Bretagne ; dans plusieurs chapelles, on trouve aussi une statue ou un culte particulier du Saint. Une petite vingtaine de sites sont ainsi concernés, comme figurés sur la carte. Certains sont liés au moine Briac de façon certaine, d'autres sont sans relation connue avec le Saint.

Plus de détails sur ces lieux se trouvent sur : <https://sites.google.com/view/saintbriachistorique/a-la-recherche-de-st-briac-au-haut-moyen-age>.

A Saint-Briac, le culte a disparu, il ne reste que le nom : avant 1680, Briac était le saint patron de l'église mais c'est saint Pierre que l'on a choisi à la reconstruction de l'église et du clocher.

C'est surtout à Bourbriac et dans ses alentours qu'on retrouve des traces significatives du Saint. A Bourbriac même, l'église est consacrée à Saint Briac et comprend son tombeau, une crypte romane où il se trouvait initialement et un sarcophage de pierre anonyme. Bourbriac s'est développé sur le minihi Briac. Le minihi est un territoire monastique, avec des droits particuliers, organisé autour d'un bâtiment religieux et du tombeau d'un saint. Le minihi Briac est postérieur au IXe siècle, et les premiers écrits disponibles remontent à 1129.

À quelques kilomètres de Bourbriac, dans la commune de Saint-Fiacre, au hameau appelé Le Cloître, on trouve l'ancien prieuré « cloître Briac ». On admire actuellement une croix du XVIIIe siècle et une chapelle appelée Saint-Nicolas du Cloître. En 1163, le cloître, construit sans doute après le XIe, appartenait à l'abbaye de Saint-Jacut.

A proximité de Bourbriac, on trouve aussi la chapelle de Bodfo, près de la source que Briac a fait jaillir selon la tradition, et la chapelle du Penity à Langoat où le Saint se retirait pour prier.

Figure 1 Sites évoquant Briac en Bretagne (croix si référence au saint et rond sans référence)

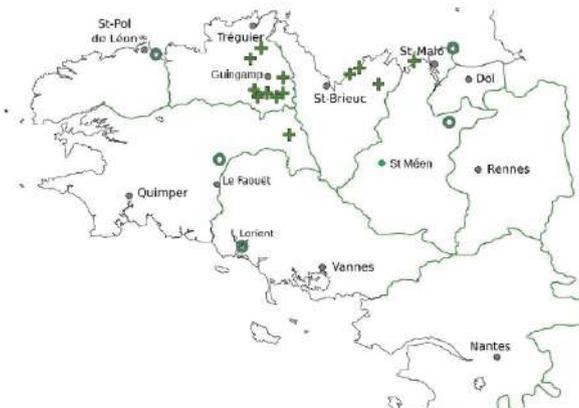


Figure 1 Sites évoquant Briac en Bretagne (croix si référence au saint et rond sans référence)

Sur le total des mentions de Briac, sept noms se situent à Bourbriac et alentours, ce qui correspond bien à la renommée locale du Saint autour de son lieu d'apostolat. Huit autres se trouvent sur la côte Nord de la Bretagne, de Cancale à Taulé. Cinq sont clairement liés au moine Briac ; cependant pour les trois autres, LanBriac, Croas Briac et Briac bras en Taulé, Québriac et Port-Briac en Cancale, il n'y a pas de lien connu avec le Saint.

Pour les cinq derniers, quatre se trouvent en Centre-Bretagne et un à proximité de Lorient ; seule la trace à Saint-Connec, près de Loudéac, apparaît liée au moine.

Les nombreuses références relatives à Briac qui ne sont pas liées au Saint laissent ainsi supposer que Briac ne serait pas un nom irlandais, comme le veut la tradition, mais aurait plutôt une origine locale.

A Bourbriac la crypte, le minihi et le claustrum dateraient du XIIe siècle ; les autres lieux et objets, chapelles ou statues, sont postérieurs à cette période. Ces références sont récentes par rapport à la migration légendaire des Saints bretons du VIe siècle

Par ailleurs il n'existe pas de lieu en Plou-, en Tré- ni en Gui- liés à Briac, préfixes indicateurs d'une origine du haut Moyen Âge. Dans Bourbriac, Bour- succédant à Boul-, a pris la suite de Minihi. Et les noms en Loc (Lopriac Loc Briac) sont postérieurs aux précédents, souvent après le Xe siècle.

L'origine de saint Briac demande donc d'être éclairée par différentes sources autres que celle du seul texte original sur la vie du Saint, document écrit par Albert Le Grand, moine hagiographe breton en 1637, et sur lequel nous reviendrons.

Michel Kornmann.

NUMÉROS UTILES

Police municipale : 06 08 60 81 44

Police-Secours : le 17

S.A.M.U. : le 15

SOS Médecins : 3624

Médecins généralistes :

Dr. Ducatel : 02 99 40 14 18

Dr. Guillemot : 02 99 88 01 68

Pharmacie : 02 99 88 32 48

Pompiers : le 18 ou le 112

Secours en mer SNSM : le 196

CCAS : 02 99 88 39 42

Port de plaisance :

06 08 47 68 82

Taxis : 06 08 94 94 62
06 70 29 07 61

Point info tourisme :
0 821 235 500 (Service 0.12€/min+ prix appel)

Centre d'Affaires - Coworking l'Estran :
07 64 10 12 95

Accueil de loisirs Lancieux :
02 96 86 23 43

Accueil de loisirs Saint-Lunaire :
02 99 16 62 31

École publique : 02 99 88 34 82

École privée : 02 99 88 30 81